

ADHESION A L'ASSOCIATION
« MANIFESTAMPE – FEDERATION NATIONALE DE L'ESTAMPE »

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, expose au Conseil que l'association fédérative « Manifestampe - Fédération Nationale de l'Estampe » regroupe des artistes graveurs, des collectionneurs, des institutions publiques et privées s'occupant d'estampes en France.

Cette association s'est fixée comme objectifs de communiquer davantage sur les réseaux et de fédérer de manière concrète les partenaires travaillant sur l'estampe au niveau francophone.

L'association est également organisatrice de la Fête de l'estampe à laquelle le Musée du Dessin et de l'Estampe originale participe depuis 3 années.

La fête de l'estampe est une fête nationale qui a vocation à devenir internationale.

L'adhésion de la Ville de Gravelines à « Manifestampe – Fédération Nationale de l'Estampe » permettra au musée d'avoir une meilleure visibilité au sein du réseau par la publication d'actualités sur les expositions et les actions de médiation, les résidences d'artistes, et ce à moindre coût.

A titre d'information le site de Manifestampe a 5 000 vues et leur newsletter est suivie par 3 000 abonnés. Le musée pourra y déposer très régulièrement des articles.

Il est proposé au Conseil d'adhérer à l'Association « Manifestampe - Fédération Nationale de l'Estampe » pour un montant annuel pour 2025 de 90 euros.

La Commission Extra-Municipale « Culture » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6281 – Fonction 3 – Sous-Fonction 314 du Budget ;
- ADOPTE A L'UNANIMITE.**

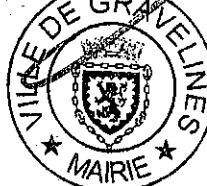
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 25 JUIN 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Deneuville
Christelle DENNEVILLE

Le MAIRE,

Bertrand Ringot
Bertrand RINGOT



Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYILLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS, Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal, Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.